



SYNDICAT NATIONAL FO DES FINANCES PUBLIQUES

SECTION DE LA MOSELLE

**Compte-rendu CAPL MUTATIONS cadre C au  
01/09/2017**

Après la lecture de la déclaration FO ci-dessous ,la Direction nous a donné les réponses suivantes :

**Emplois** :les orientations gouvernementales seront connues le 3 juillet prochain .  
Les 50 000 suppressions d'emplois annoncées pour la FPE (Fonction Publique de l'Etat) sur un plan pluriannuel de 5 ans ne pourront que s'accompagner de réformes de structures.

**Effectifs C en Moselle** : la situation déficitaire de -29,7 C est pondérée par l'arrivée de 6 agents C stagiaires .Ces agents en stage à l'ENFIP depuis le 12/06/2017 rejoindront nos services le 31/07/2017.Une petite bouffée d'oxygène pour les collègues.

**FO a redit le droit des agents à demander le temps partiel.** .La direction a précisé qu'en raison du déficit et donc des difficultés de gestion des services ,les jours de temps partiel doivent parfois être réaménagés ,mais n'a pas opposé de refus à ce jour.

**Les chiffres :**

-23,7 C en Moselle au 01/09/2017

16 emplois C vacants

17 agents C affectés ALD (A la Disposition du Directeur)

Toutes les RAN (Résidence d'Affectation Nationale) sont déficitaires.

**FO-DGFIP a rappelé son attachement au droit à mutation pour tout agent.  
Pour toutes ces raisons, FO-DGFIP a voté contre ce mouvement.**

*La liste du mouvement définitif sera publiée sur Ulysse 57*

\*\*\*\*\*  
**DECLARATION FO :CAPL MUTATIONS C du 29/06/2017**

Madame la Présidente,

**Pour Force Ouvrière** la Fonction Publique est un rouage essentiel au fonctionnement de notre pays contribuant à la défense de ses intérêts et de ses principes républicains.  
Ce modèle social fait de valeurs et de droits collectifs, dans lequel il faut englober la protection sociale se trouve aujourd'hui mis à mal par une vision libérale de la société et par les politiques d'austérité.

**Pour Force ouvrière**, le Service Public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

En matière de démantèlement du statut général et des statuts particuliers de la fonction publique le nouveau pouvoir politique n' est pas en reste.Pour preuve, dans une interview exclusive à « Acteurs publics, il déclare qu'il veut une fonction publique plus souple et plus ouverte en levant les freins de la mobilité et en accélérant la politique de fusion des corps avec :

- Passage d'une fonction publique statutaire à une fonction publique de métiers.
- Uniformisation des statuts et cadres d'emploi des 3 versants de la Fonction publique dans la continuité de PPCR.
- Renforcement des compétences des Préfets en matière de gestion RH au détriment des ministères et employeurs publics.
- Délégation de certaines missions de service public à des opérateurs privés dans les territoires.
- Individualisation à outrance des droits par le biais du CPA (Compte personnel d'activité).

Après l'application de PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) contre l'avis des syndicats majoritaires, le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) se met en place à la DGFIP

**FO-DGFIP demande l'abandon de cette rémunération au mérite.**

PPCR, RIFSEEP, réformes de structures incessantes à la DGFIP, relèvent d'une même logique d'austérité budgétaire, d'autoritarisme social et de tentative de mise à mort du service public que FORCE OUVRIERE combat.

**Concernant la CAPL d'aujourd'hui, FO-DGFIP dénonce la situation déficitaire des effectifs, qui se poursuit année après année.**

**1495 emplois C restent vacants au 01/09/2017 !**

**C'est aujourd'hui un déficit de 29,7 agents de catégorie C que nous avons à déplorer pour la MOSELLE (déficit quasi identique à l'an passé avec- 28,2 en catégorie C).**

Il va falloir, Madame la Présidente, que vous nous expliquiez comment les services vont pouvoir continuer à fonctionner avec de tels manques de personnels.

Sur le terrain, les besoins de service public de proximité sont prégnants, et les attentes fortes de la part des partenaires du secteur local mais aussi des contribuables, qui continuent toujours aussi nombreux de solliciter les guichets de la DGFIP. Ils démontrent ainsi qu'ils sont encore bien loin de se « désintoxiquer » de notre accueil de proximité.

**F.O.-DGFIP** déplore le nombre croissant d'agents à la disposition du directeur (ALD Département ou ALD RAN). Ces agents affectés avec ce statut sont devenus la variable d'ajustement pour combler de façon non pérenne les vacances d'emplois dans les postes et services.

**FO DGFIP MOSELLE exige:**

- **le respect de la règle de l'ancienneté administrative**
- **deux véritables mouvements de mutation par an**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois :55% des suppressions d'emplois sont supportées en 2017 par la seule DGFIP qui aura perdu 20 000 agents depuis sa création en 2008.**
- **le recrutement de l'intégralité des listes complémentaires pour tous les concours A ,B et C .**
- **et le comblement de tous les emplois vacants.**